



La commune est née le 1^{er} janvier 2016 suite à la fusion de 18 communes historiques.

Le 31 décembre 2015 a marqué la fin de la CC Petit Caux qui était la phase ultime de 30 ans d'histoire d'intercommunalité liée au grand chantier du site électro nucléaire de Penly.

La commune a rejoint au 1^{er} janvier 2017 la CC Falaises du Talou

Le conseil municipal : 69 membres

Le Maire : Patrice PHILIPPE, Maire, Président de la CC 20 adjoints

Contact : Patrice PHILIPPE

Hotel de ville
3 Rue du val des comtes
Saint Martin en Campagne
76370 PETIT-CAUX
T +33 2 35 83 17 57
Site Internet : <https://www.mairie-petit-caux.fr/portail/>

Le point de vue de la commune de PETIT-CAUX, commune d'implantation

PETIT-CAUX, terre volontaire pour l'accueil des énergies

nucléaire et éolienne, sur terre comme sur mer, des industries implantées et acceptées par la population mais avec une vigilance sérieuse : la phase « chantier »

Le territoire de PETIT-CAUX a déjà connu l'accueil d'un grand chantier et les bouleversements engendrés.

Néanmoins, les effectifs attendus et la multiplicité des projets concomitants, font que la phase « chantier » va être très impactante pour la population locale

Il convient de faire preuve d'imagination et d'audace pour absorber voire limiter le nombre de véhicules attendus aux alentours du site.

Un diagnostic du territoire complété par une étude des besoins et attentes des élus et de la société civile ont contribué à la constitution d'un projet de territoire à horizon 2050. Ce document montre les axes de développement souhaités avec une sensibilité particulière au développement durable et au bien-vivre préservé.

Le développement des services publics pour faciliter la vie des habitants mais également des populations déplacées, sont les bases de réflexion menées pour lesquelles la commune de PETIT-CAUX est prête à s'investir et à investir.

L'implication des collectivités est nécessaire et primordiale pour réussir le pari d'accueil, d'hébergement, d'enseignement, de loisirs, d'échanges.

Une devise : Toujours impulser pour recevoir.



OUI AU NUCLEAIRE DEMAIN

Depuis les années 1980, les élus et les habitants de PETIT-CAUX disent et affirment dans un discours constant :

OUI AU MIX ENERGETIQUE

PETIT-CAUX l'a déjà prouvé avec

- l'accueil de la première ferme éolienne en Normandie en 2006 à Assigny,
- les deux autres sites éoliens implantés sur le territoire à Gouchaupré et Tourville la chapelle
- la prise de position sur l'éolien en mer par le conseil communautaire de l'époque en date de la délibération 11 juin 2015 et le soutien à ce projet

OUI A L'ENERGIE NUCLEAIRE

PETIT-CAUX, terre d'accueil dans les années 1980, comme en témoignent ou en ont témoigné en leur temps,

- la mise en place d'un « village transitoire et éphémère » pour l'implantation de 170 ouvriers venus pour les grands travaux de terrassements du site électronucléaire de Penly,
- de plus de 150 logements sociaux pour l'accueil de familles arrivées pour la construction du site actuellement en exploitation
- d'un lotissement pour l'installation de 25 ingénieurs EDF et de leurs familles, les travaux de grande ampleur, bouleversant le territoire

pour apporter les services publics nécessaires à la population déjà établie et nouvelle

- écoles,
- équipements sportifs et de loisirs, équipements destinés à la petite enfance, à l'enfance, au périscolaire,
- à la restauration scolaire,
- voirie pour optimiser les temps de déplacement notamment en cas d'astreintes pour relier le site nucléaire, ...

Le territoire s'est endetté sur une longue période de plus de 40 années, endettement encore supporté aujourd'hui par la collectivité



OUI A L'INDEPENDANCE ENERGETIQUE DE LA FRANCE

pour ne pas souffrir du manque de production d'énergie électrique sans avoir à recourir à la réouverture des sites ou à l'importation d'Énergie non décarbonée afin de répondre aux besoins énergétiques français

OUI A L'EMPLOI ET A L'INSTALLATION D'ENTREPRISES

Pour des sources de richesses pour le territoire et ses habitants, de développement des savoir-faire et savoir-entreprendre pour une dynamique économique engagée du territoire normand

OUI A L'ACCUEIL DE POPULATION NOUVELLE

pour garantir la main d'œuvre nécessaire à l'industrie et les commerces locaux, mais également pour permettre l'installation de nos jeunes adultes dans leur territoire d'origine sans devoir s'éloigner de leur milieu familial, et oui à leur intégration dans la vie Caux-marine dans le cadre local, associatif et politique

OUI A L'ACCUEIL DE NOUVEAUX EMPLOIS

pour de nouvelles formations ouvertes à nos jeunes du territoire élargi à la communauté de communes d'appartenance, Falaises du Talou, au bassin de vie dieppois et du Pays dieppois Normand

pour répondre aux attentes des investisseurs et ne pas être oublier dans le développement de l'axe Seine, projet structurant pour la Normandie

OUI A L'IMPLANTATION DE NOUVELLES STRUCTURES

pour permettre à l'Etat de répondre à ses obligations régaliennes du maintien de l'ordre et de la sécurité des populations

OUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS CHANTIERS CONNEXES

nécessaires à la région élargie à la région des Hauts de France

pour créer

- une nouvelle ligne d'évacuation de production d'électricité,
- un nouveau poste de transformation pour le site électro nucléaire de Penly,
- 'un nouveau poste de transformation pour l'électricité créée par le futur site éolien en mer DIEPPE LE TREPORT avec tous les travaux menés pour l'atterrage des câbles électriques,
- le doublement de la RD 925,

oui à tous ces chantiers sources de nuisances pour notre population en termes de quiétude, de nouvelles modifications du paysage malgré une intégration paysagère voulue et décrétée,

oui malgré le lourd effort consenti par nos exploitants agricoles locaux qui devront renoncer à une partie importante de leurs espaces de production pourtant classés en première catégorie,

oui les habitants de PETIT-CAUX se veulent et restent conciliants de toutes ces contraintes pour le bien de tous

OUI, PETIT-CAUX SE DECLARE PRET ET VOLONTAIRE,

- pour continuer à investir en faveur de ses habitants et des populations nouvelles, en faveur de leur accueil temporaire ou pérenne,
- pour s'endetter de nouveau pour un nouvel élan industriel, environnemental et de développement répondant aux aspirations durables définies dans le projet de territoire écrit en 2022,

établi en collaboration avec les élus, et la société civile caux-marine.

OUI au nucléaire demain

OUI au programme proposé par EDF pour la construction de 6 nouveaux réacteurs nucléaires type EPR2 dont les deux premiers seraient installés sur le site de Penly, commune de PETIT-CAUX

OUI A LA NECESSITE D'INVESTIR dans les études et la recherche en faveur de la réduction et le réemploi des déchets nucléaires,

pour recréer une filière complètement décarbonée et respectueuse de nos attentes, celle de nos jeunes générations et celles à venir

OUI NE LAISSONS PLUS LA POLITIQUE POLITICIENNE DETRUIRE LE SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS.

Encourageons et finançons l'excellence française,

CONCLUSION

LES POINTS DE VIGILANCE

Outre l'ensemble des points développés pour défendre et accepter l'énergie nucléaire, la commune de PETIT-CAUX tient à souligner les points de vigilance à prendre en compte. Le chantier va impacter directement les habitants de PETIT-CAUX en termes de :

- ✓ Mobilité et de temps de déplacement
- ✓ Difficultés accrues en termes d'accès aux soins, de restauration locale, d'offres de services et de loisirs de proximité, d'offres de logements et d'hébergement



LES PROPOSITIONS DE LA COMMUNE DE PETIT-CAUX

En partenariat avec le DEPARTEMENT 76 :

Lancer les études pour le contournement de Saint Martin en campagne en déviant la RD 925

Accéder aux agréments pour l'implantation de logements sociaux sur le territoire élargi à l'intercommunalité

En partenariat avec FALAISES DU TALOU, DIEPPE MARITIME, les praticiens :

Élargir l'offre de soins coordonnés complétée par des lieux d'accueil et d'installation de lieux de pratique.

En partenariat avec le CENTRE HOSPITALIER de DIEPPE :

Doter cet établissement d'un matériel de haute qualité et de valeur ajoutée pour la médecine locale.

Et plus largement,

établir un dialogue constructif avec les collectivités locales et partenaires du territoire pour doter le pays Dieppois d'une vision d'avenir dans une logique de développement durable.

*Ce cahier d'acteur est lié à une délibération du 25 janvier 2023 de la commune de **PETIT-CAUX** - cahier d'acteur " débat sur le nucléaire de demain" Après en avoir délibéré,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

EMET un avis favorable à la construction d'une paire d'EPR2 sur le site du CNPE de Penly ;
VALIDE le cahier d'acteur « débat sur le nucléaire de demain ».

